

Ploeren, le 30 août 2019

La Ville de Ploeren recrute en contrat à durée déterminée d'une durée de 1 an.

## **Agent d'animation pour la structure préadolescente du pôle éducation jeunesse**

### Cadre d'emploi : Adjoint d'animation

Sous la responsabilité du responsable du pôle éducation jeunesse, l'agent d'animation :

- Conçoit, propose et met en œuvre les activités d'animation dans le cadre du projet pédagogique de la structure préadolescente ( la passerelle)
- Assure le bon fonctionnement du service de restauration scolaire (encadrement, trajet, surveillance)
- Veille à la sécurité morale, physique et affective des enfants.

### Missions principales :

- Accueillir les familles et les enfants;
- Participer à la rédaction du projet d'animation;
- Proposer et animer des activités adaptées aux différentes tranches d'âge;
- Tenir compte des contraintes budgétaires pour concevoir les animations;
- S'informer de la réglementation en ALSH;
- Participer aux tâches administratives courantes (listing, pointage);
- Évaluer les actions menées;
- Solliciter les prestataires extérieurs : Réservation de sorties, commande de matériel, gestion des transports ;
- Accompagner des groupes d'enfants au restaurant scolaire lors du temps pause méridienne (trajets et aide au service du repas).

### Profil :

- Expérience exigée de plus de 2 ans en animation auprès de la tranche d'âge 10/15 ans;
- Etre titulaire du BAFA ou BAFD;
- Connaître les règles de sécurité et savoir apporter les premiers soins;
- Etre titulaire du permis B depuis plus de 2 ans ;
- Faire preuve d'initiative;
- Savoir affirmer son autorité tout en respectant le public.

**Temps de travail :** Temps non complet (26h hebdomadaire)

**Rémunération :** Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13<sup>ème</sup> mois + CNAS

**Poste à pourvoir :** Dès que possible

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite + CV) à :

Monsieur le maire de Ploeren  
1 place de la mairie - 56880 PLOEREN  
Ou par mail : [rh2.mairie@ploeren.fr](mailto:rh2.mairie@ploeren.fr)

**Clôture des candidatures le 30 septembre 2019.**